PROGRAMME ET PARTICIPATION

DEUX JOURNÉES POUR PASSER DU DIAGNOSTIC À L'ACTION

MARDI 8 DÉCEMBRE 2026

COMPRENDRE

Une journée consacrée à l'analyse du parcours de règlement des sinistres automobiles et des difficultés rencontrées.

- **Ouverture institutionnelle**
- **Ouverture des stands et visite de l'exposition**
- **Assurance, indemnisation et confiance**
- **Parcours des sinistres matériels et corporels**
- **Difficultés opérationnelles et situations particulières**
- **Échanges entre les acteurs de la chaîne du sinistre**

MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2026

AGIR

Une journée tournée vers l'identification des solutions et les perspectives de transformation.

- **Enseignements des travaux**
- **Protection des victimes et amélioration de leur parcours**
- **Digitalisation, données et prévention de la fraude**
- **Priorisation des solutions**
- **Perspectives d'engagement et de mise en œuvre**
- **Clôture institutionnelle**

VOTRE CONTRIBUTION COMPTE

La **FSSA** invite l'ensemble des parties prenantes à prendre part à cette mobilisation collective pour faire progresser le règlement des sinistres automobiles et renforcer durablement la confiance dans l'assurance.

- **8 & 9 DÉCEMBRE 2026**
- **NOOM HÔTEL DAKAR SEA PLAZA**

CONTACT ET CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Madame Sonia Dieye
Tél. : 77 514 54 57 / 33 889 48 64
E-mail : aas@aas.sn

Salon de l'assurance
2e édition

Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurances



Accélérer le règlement des sinistres automobiles : enjeux, leviers et perspectives

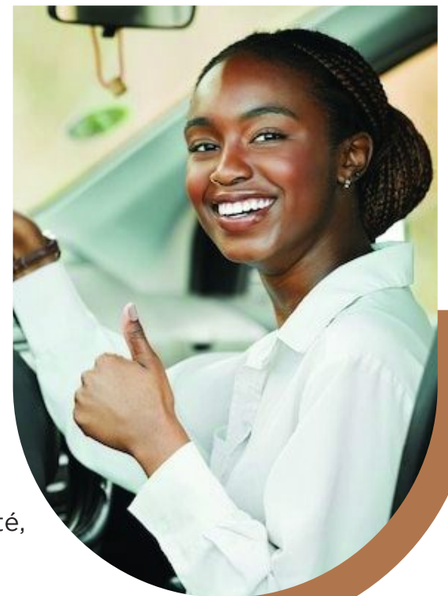
Une ambition collective : améliorer l'indemnisation, renforcer la confiance des assurés.

8 & 9 DÉCEMBRE 2026

NOOM HÔTEL DAKAR

Suivez nous sur :

ENJEU ET AMBITION



Accélérer l'indemnisation : un enjeu de confiance et de responsabilité collective

Un accident automobile peut fragiliser une famille, interrompre une activité et placer les victimes dans une situation d'incertitude.

Dans ces circonstances, la promesse de l'assurance se mesure à la qualité de l'accompagnement et à la capacité de répondre dans des délais adaptés.

Or, le règlement d'un sinistre mobilise une chaîne d'intervenants : assureurs, forces de sécurité, experts, professionnels de la réparation, établissements de santé, acteurs judiciaires et autres parties prenantes.

Améliorer les délais d'indemnisation suppose donc d'agir sur l'ensemble du parcours, et pas uniquement sur son étape finale.

C'est pour répondre à cet enjeu que la **Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurances (FSSA)** organise la deuxième édition du Salon de l'Assurance.

Cette rencontre ambitionne de réunir les acteurs concernés autour d'un diagnostic partagé et de solutions susceptibles d'améliorer durablement le traitement des sinistres automobiles.

TROIS AMBITIONS

01 COMPRENDRE
Identifier, à partir des données et des expériences de terrain, les difficultés rencontrées tout au long du parcours d'indemnisation.

02 IDENTIFIER LES SOLUTIONS
Examiner et prioriser les leviers organisationnels, techniques, technologiques et réglementaires susceptibles d'accélérer le règlement des sinistres.

03 PRÉPARER L'ACTION
Faire émerger des propositions concrètes, préciser les responsabilités et identifier les engagements envisageables ainsi que leurs modalités de mise en œuvre et de suivi.

MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Votre expertise est essentielle pour faire avancer les solutions.

Aucun acteur ne peut, à lui seul, améliorer l'ensemble du parcours de règlement d'un sinistre automobile. La réussite de cette démarche repose sur la complémentarité des responsabilités et la mobilisation des institutions et professionnels concernés.

Le Salon réunira notamment :

- Compagnies d'assurance
- Forces de sécurité
- Réparateurs et concessionnaires
- Acteurs du numérique
- Administrations et autorités compétentes
- Experts automobiles et médicaux
- Professionnels de santé et du droit
- Représentants des consommateurs et victimes.

POURQUOI PARTICIPER ?



PARTAGER LES RÉALITÉS DU TERRAIN
Apporter votre expérience et contribuer à identifier les difficultés rencontrées dans votre domaine d'intervention.



CROISER LES EXPERTISES
Échanger avec les autres acteurs pour mieux comprendre les interdépendances, les contraintes et les possibilités d'amélioration.



CONSTRUIRE DES SOLUTIONS CONCRÈTES
Contribuer à l'identification de mesures réalistes, adaptées aux responsabilités et aux capacités d'action des différentes parties prenantes.



PRÉPARER DES ENGAGEMENTS DURABLES
Participer à la définition des priorités et des modalités de coopération susceptibles d'améliorer le service rendu aux assurés et aux victimes.

UNE DÉMARCHE ORIENTÉE VERS DES RÉSULTATS

Les travaux viseront à distinguer :

- **Les améliorations que les acteurs de l'assurance peuvent engager directement**
- **Les solutions nécessitant une meilleure coopération entre plusieurs intervenants**
- **Les évolutions institutionnelles ou réglementaires susceptibles d'être soumises aux autorités compétentes**

L'objectif : Passer du diagnostic à des pistes d'action priorisées, avec des responsabilités identifiées et des perspectives de suivi claires